

Championnats suisses d'athlétisme U20/U23 // 04/05.09.2021

Informations techniques et directives

Le plus important en bref :

- Ces informations et directives sont valables pour l'ensemble de la compétition.
- Conformément à l'aide-mémoire Covid du canton de Lucerne s'applique aux événements « en plein air ».
Celui qui pénètre sur l'installation de compétition est en possession d'un certificat Covid valable (vacciné, guéri, testé) sous forme papier ou via application. Il y a possibilité de faire un test sur place. Il faut porter un masque dans les locaux fermés et sur le chemin vers les vestiaires. D'autres informations sur www.bonus-track.ch/SM2021
- Cocher à la chambre d'appel : 60 minutes resp. 90 minutes pour la perche) avant l'épreuve ; ne pas cocher pas de participation.
- Les heures du Callroom (pt. 2.5) doivent impérativement être respectées.
- À Lucerne le lancer du marteau a lieu sur l'Allmend. La chambre d'appel et la remise des dossards se font directement sur l'emplacement du concours. Les remises des prix ont lieu à Nottwil.
- Un appel électronique a lieu pour les disciplines suivantes : 400m U20 M, 1500m U20 M, 1500m U23 M
Prière de s'annoncer par courriel à leonieschaer@swiss-athletics.ch au plus tard jusqu'à mercredi 1^{er} septembre 2021 à 24h00.
L'appel électronique ne remplace pas le fait de cocher à la chambre d'appel !

1. Informations générales

1.1 Arrivée/Places de parc

Depuis la gare Nottwil, le trajet à pied est balisé (temps de marche 10 minutes).
Un parking payant avec suffisamment de places de parc est à disposition à proximité immédiate du stade, au Centre suisse des paraplégiques. L'accès au stade est autorisé uniquement pour décharger les perches.

1.2 Heures d'ouverture

Samedi, 04 septembre 2021: dès 09h30
Dimanche, 05 septembre 2021: dès 07h30
Lucerne Allmend dès 08h00

2. Directives aux athlètes

2.1 Règlements

Les règlements IWR 2020 et RO 2020 ainsi que les fiches techniques associées s'appliquent.

2.2 Secteur des athlètes/Vestiaires (offre réduite)

Depuis la chambre d'appel les athlètes se rendent à pied par un chemin balisé aux vestiaires / douches, qui se trouvent au rez-de-chaussée du Centre des paraplégiques. Veuillez donc si possible arriver en tenue de sport à la compétition.

2.3 Remise des dossards

La remise des dossards se trouve vers la chambre d'appel (voir plan de situation) et est ouverte 2 1/2 heures avant le début de la compétition.

Les dossards doivent être portés lisiblement et sans être pliés sur la poitrine, pour les épreuves de saut à choix sur la poitrine ou le dos Le dossard est remis une fois et est valable pour les deux jours.

Attention :

Le retrait des dossards ne remplace pas le fait de cocher à la chambre d'appel (voir 2.4.) !
Pour le lancer du marteau, le jury remet les dossards à la Luzerner Allmend.

2.4 Appel

Pour toutes les disciplines qu'ils disputent tous les athlètes s'annoncent à la „chambre d'appel" jusqu'à 60 minutes (saut à la perche 90 minutes) avant le début de la compétition de la discipline respective et cochent leur nom sur la liste affichée (voir plan de situation).
Au lancer du marteau l'appel se fait directement vers le jury à Lucerne.

Celui qui ne coche pas son nom, ne peut pas participer à la compétition.

Après l'appel les séries sont composées au bureau des calculs et les couloirs ainsi que l'ordre de passage pour les disciplines techniques sont tirés au sort.

Les sauteurs/euses de triple saut indiquent la planche d'appel souhaitée (9m, 11m) sur la liste à cocher.

2.4.1 Appel électronique

Un appel électronique a lieu pour les catégories et disciplines suivantes :
400m U20 M, 1500m U20 M, 1500m U23 M

Les athlètes concernés s'annoncent au plus tard jusqu'à mercredi soir 1er septembre 2021, 24h00 à leonieschaer@swiss-athletics.ch

La publication de la décision concernant d'éventuelles éliminatoires ou une finale directe est prise jeudi 2 septembre 2021.

L'appel électronique ne remplace pas le fait de cocher à la chambre d'appel.

2.5 Se présenter à la compétition / Callroom

Avant le début de l'épreuve les athlètes se rassemblent personnellement au Callroom signalé en conséquence aux heures suivantes :

- 60 min. avant l'heure du concours de saut à la perche
- 40 min. avant l'heure de concours des autres sauts
- 40 min. avant l'heure de concours des lancers
- 20 min. avant l'heure de départ des courses (valable pour les séries, demi-finales et finales)

De là ils sont conduits en groupe sur l'emplacement de compétition.



Attention :

Celui qui ne se présente pas à l'heure au Callroom est exclu de la discipline correspondante. Celui qui est engagé dans une autre discipline à l'heure du Callroom, peut se faire représenter.

Lancer du marteau : Rassemblement 40 min. avant le début du concours directement sur l'emplacement de concours.

2.6 Non-participation / Désinscription (IWR 142)

Selon IWR 142.4. une absence inexcusée d'une discipline, notamment aussi d'une demi-finale ou finale, entraîne pour l'athlète concerné la radiation de toutes les autres disciplines de l'ensemble des championnats. De plus si un désistement arrive trop tard, il n'y a plus de repêchage.

Les délais suivants sont valables pour des désistements corrects :

a) Le prochain tour a lieu le même jour :

Les athlètes, qui pour une raison quelconque ne disputent pas une demi-finale ou une finale, se désinscrivent au bureau des calculs au plus tard 60 minutes avant le début du prochain tour.

b) Le prochain tour a lieu le lendemain :

En cas de renonciation à la finale, l'athlète se désinscrit au bureau des calculs au plus tard 30 minutes après la série ou la demi-finale.

Les compositions des finales sont publiées samedi 4 septembre dès 20 heures sur «Live Resultate» et la page d'accueil www.bonus-track.ch/sm2021/startseite-sm-2021

2.7 Échauffement / Sauts et lancers de réglage

L'échauffement est autorisé uniquement sur les terrains annexes signalés (voir plan de situation). L'échauffement et les sauts/lancers de réglage sur les emplacements de compétition ne sont pas autorisés avant d'y être conduits depuis le Callroom.

2.8 Utilisation de ses propres engins / Marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : Perches, poids, javelots, disques, marteaux. Les engins de lancer doivent être présentés pour contrôle au „Gerätekontrolle" (Contrôle des engins) au plus tard 60 minutes avant le début du concours (voir plan de situation). Marteaux : 60 minutes avant le début du concours directement au jury.

Le jury apporte les engins à lancer sur l'emplacement de concours. Il est permis de concourir avec ses propres engins uniquement s'ils ont été contrôlés et marqués par l'organisateur.

Les perches doivent être annoncées au plus tard 75 minutes avant le début du concours au contrôle du matériel à l'entrée du stade. Les perches peuvent alors être amenées en voiture presque jusqu'à l'emplacement de concours (accès hors du stade). Après le concours les perches peuvent être récupérées selon instructions du jury.

Les marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur. D'autres marques ne sont pas autorisées.

Leadingpartner



2.9 Nouvelle réglementation sur les chaussures

La réglementation sur les chaussures de World Athletics s'applique également en Suisse : Pour les courses à partir de 800m, la semelle des chaussures ne doit pas dépasser une épaisseur de 25mm. Un non-respect de cette règle (WA Technical Rules chiffre 5.13.3) implique une disqualification.

Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant:

<https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

2.10 Rester dans la zone intérieure

Les conseillers n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes dans la zone intérieure. Le non-respect de cette directive peut entraîner la disqualification de l'athlète concerné.

2.11 Quitter l'emplacement de compétition

Après la compétition, les athlètes quittent l'emplacement de compétition en groupe sous la direction du chef de l'emplacement. Les athlètes éliminés en qualification sont accompagnés hors de l'emplacement. Les trois premiers classés se tiennent prêts pour la remise des prix.

2.12 Tenue et directives sur la publicité

Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue approuvée par leur société. Les directives sur la publicité doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Aucune forme de publicité n'est autorisée à l'exception de la publicité sur les vêtements portés et les sacs conforme au règlement sur la publicité.

2.13 Appareils électroniques sur le terrain de compétition

Le port ou l'utilisation de magnétoscopes et de cassettes, de radios, de lecteurs CD/MP, de radios, de téléphones portables ou d'appareils similaires dans la zone de compétition est interdit. (IWR/WA, Regel 144).

2.14 Remise des prix

Les remises des prix ont lieu environ 30 minutes après la fin de la discipline de la catégorie. Les trois premiers classés se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement signalé „Siegerehrung“ (remise des prix) dans le prolongement après l'arrivée. Une tenue officielle de la société doit être portée à la remise des prix. Les remises des prix du lancer du marteau se déroulent à Nottwil.

2.15 Distinctions

Les vainqueurs par catégorie reçoivent l'insigne de champion brodé „Champion 2021“. Les trois premiers classés par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze ainsi que beau cadeau de l'organisateur.

Si moins de trois athlètes s'alignent à l'épreuve, le titre de CS et les médailles de championnat ne sont pas décernés.

2.16 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats suisses.



2.17 Service sanitaire

Un poste sanitaire se trouve sur le terrain de compétition (voir plan de situation).

2.18 Assurance

L'assurance contre accident/vol est l'affaire des athlètes, Le CO décline toute responsabilité.

2.19 Restauration

Il y aura un restaurant dans le stade, veuillez respecter la règle de distance quand vous faites la queue.

2.20 Hébergement

Les éventuels hébergements doivent être organisés personnellement :

<https://www.hotelsempachersee.ch/uebernachten> (directement vers le stade) ou

<https://www.campus-sursee.ch/hotel-restaurant/hotel-zimmer>

2.21 Mesures de protection Covid

Toutes les personnes présentes sur le terrain de compétition (athlètes, conseillers, aides, juges et fonctionnaires) reçoivent un bracelet de couleur sur présentation du certificat Covid (vacciné, guéri, testé).

Athlètes : à la remise des dossards

Entraîneurs : à proximité de la remise des dossards y.c. enregistrement

Autres personnes : au Helferpoint (coin des aides)

Si la personne ne porte pas le bracelet, elle n'a pas le droit de se trouver sur l'installation.

Les athlètes sont priés de quitter rapidement le terrain de compétition après la compétition / remise des prix. En raison de la limitation du nombre de personnes, les spectateurs ne sont pas admis à l'événement. Dans les locaux fermés et sur le chemin vers les cabines-vestiaires le port du masque est obligatoire.

Un centre de test général sera disponible sur le terrain du Centre suisse des paraplégiques à Nottwil dès 8h00 le samedi et le dimanche.

D'autres informations concernant le concept de protection Covid se trouvent sur www.bonus-track.ch/SM2021.

3. Informations techniques

3.1 Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir fiches techniques séparées

Hauteurs de saut :

Saut en hauteur : U20 W; 1.50m, U20 M; 1.75m; U23 W; 1.52m, U23 M; 1.75m

Saut à la perche : U20 W; 2.50m, U20 M; 3.60m; U23 W; 2.70m, U23 M; 3.70m

Leadingpartner





3.2 Regroupement

En raison d'un faible nombre d'inscriptions, les deux catégories U20M/U23M sont regroupées au triple saut selon 6.9.4.d et évaluées dans la catégorie U23M.

3.3 Neutralisation

Les juges-arbitres et l'organisateur peuvent décider une neutralisation au saut à la perche.

3.4 Temps de préparation

En général un temps de préparation d'une minute est à disposition des athlètes dans toutes les disciplines techniques. Suite à un horaire très serré nous vous prions d'effectuer les essais de manière expéditive.

3.5 Planche d'appel

Au saut en longueur et triple saut on saute avec une planche de plasticine à 90 degrés

3.6 Mesure des distances

Toutes les disciplines de lancer sont mesurées électroniquement.

3.7 Spikes

Des spikes d'au max. 6mm sont autorisées sur l'installation de compétition.

3.8 Live-Stream

Les championnats suisses sont retransmis dans un Live-Stream sur l'UBS Fan-Hub.

Leadingpartner

